



Paquet de mesures du PS Suisse pour soulager les ménages et protéger le pouvoir d'achat de la population

L'économie suisse a étonnamment bien réussi à se remettre de la crise liée au Covid-19. L'emploi sur le marché du travail est déjà plus élevé qu'avant le premier semi-confinement en mars 2020, ce qui montre que les vastes mesures de soutien économique ont fonctionné. Grâce aux garanties salariales, aux APG et aux programmes pour les cas de rigueur, de très nombreux emplois et salaires ont pu être préservés. Toutefois, en raison de la guerre en Ukraine, des problèmes de la chaîne d'approvisionnement internationale, du renchérissement qui en résulte et de la volatilité des marchés mondiaux de l'énergie, la croissance est désormais freinée. La hausse de l'inflation et des prix, conjuguée à la stagnation des salaires, risque de peser de plus en plus lourd sur les bas et moyens revenus au cours des prochains mois.

Environ 60% de notre performance économique provient de la consommation des ménages privés. Du point de vue du PS, la protection du pouvoir d'achat de la population est donc une priorité absolue, tant pour les entreprises suisses que pour la population.

Le paquet de mesures du PS Suisse comprend les points clés suivants :

Mesures d'urgence temporaires

1. Les dépenses pour le logement et les primes d'assurance maladie représentent la charge financière la plus importante pour les ménages privés. L'augmentation de ces dépenses de base freine depuis des années l'évolution des salaires réels. Avec le contre-projet indirect à l'initiative du PS Suisse pour des primes abordables, le Groupe socialiste veille à ce que deux milliards supplémentaires soient disponibles chaque année pour les réductions de primes, probablement à partir de 2024. **Face à la menace d'un choc des primes à l'automne, le PS demande au Conseil fédéral d'augmenter de manière autonome et en collaboration avec les cantons les réductions de primes dès l'automne 2022** afin de stabiliser le pouvoir d'achat des ménages en temps utile.
2. Pour un revenu brut inférieur à 4530 francs, près de 8 % en moyenne du revenu disponible par ménage est consacré aux frais annexes de chauffage et d'eau chaude. La hausse des prix du pétrole et du gaz se répercute particulièrement sur les charges locatives. Des charges supplémentaires pouvant aller jusqu'à 1 200 francs par ménage risquent d'apparaître. **Le PS demande par le biais d'une motion l'introduction d'un plafond temporaire pour les charges.** Tous les ménages locataires suisses devraient

ainsi être assurés contre les prix du pétrole et du gaz qui augmentent de plus de 30 % leurs frais annexes de chauffage habituels.

3. Si le renchérissement continue d'augmenter dans les prochains mois, des mesures de protection plus étendues seront nécessaires pour la population en général. **Dans le scénario d'un renchérissement exceptionnel de plus de cinq % pour les principaux biens de consommation, le PS demande l'introduction d'un « chèque fédéral ».** 80 % de la population devrait ainsi bénéficier d'une allocation unique de 260.- (130.- par enfant).¹

Mesures à moyen terme

1. Au cours des trente dernières années, les prix des transports publics ont augmenté deux fois plus que les coûts des transports individuels motorisés. Compte tenu de l'augmentation des besoins de mobilité et de la nécessité d'un tournant écologique dans le domaine des transports, il est nécessaire de renforcer les transports publics. L'offre doit être attractive et abordable pour tous les ménages. **C'est pourquoi le PS a déposé plusieurs interventions demandant une baisse du prix des billets.** Il faut notamment des réductions sur les abonnements demi-tarif et des tarifs plus bas pour les familles.
2. Au cours des quinze dernières années, les loyers ont augmenté de 36,2 % de plus que ce qui est autorisé par la loi. Rien qu'en 2021, 10,5 milliards de francs ont été redistribués sans prestation des ménages locataires vers les propriétaires immobiliers : 380 francs ont ainsi été payés en trop par mois et par ménage. **Avec l'initiative parlementaire 21.469, le PS demande une obligation de révision périodique du rendement sur les revenus locatifs des immeubles d'habitation** afin de garantir le respect de la loi.
3. Pour stabiliser durablement le pouvoir d'achat et pour protéger le climat, la dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger doit être rapidement réduite. Au lieu de dépenser chaque année huit milliards pour des énergies fossiles provenant de l'étranger et de contribuer ainsi à financer la guerre de Vladimir Poutine, nous devons investir cet argent chez nous. Les ménages suisses pourront ainsi être protégés de la volatilité croissante des prix du commerce international de l'énergie. Pour cela, il est essentiel d'accélérer la transformation écologique du parc immobilier suisse, en abandonnant la dépendance au gaz et au pétrole étrangers au profit des sources d'énergie locales. **Avec le programme de remplacement des chauffages dans le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, le PS veille à ce que les chauffages fossiles et les chauffages électriques à résistance puissent être remplacés de manière accélérée par des énergies renouvelables grâce à des aides supplémentaires**

¹ Au-delà des seuils mentionnés ci-dessus (environ 90'000 francs de revenu annuel brut, plus élevé pour les couples et les familles), le montant est réduit de 10%. Après 5'000.- supplémentaires, il y a à nouveau des réductions de 10 % chacune. Cela permet d'éviter les effets de seuil. Environ 80 % de la population bénéficie du montant total. Le « chèque fédéral » est versé par les administrations fiscales cantonales.